

Grand angle sur **LA-BRETÊCHE**
SAINT-NOM 

Toute l'actualité de votre village

DOSSIER

Cadre de vie
**Zéro phyto :
Objectif atteint**



Avril 2017 #50 www.saint-nom-la-breteche.org



9

Nouvelles technologies
à l'école



12

Le budget 2017



14

Centre village :
finalisation des travaux



20

Vie municipale :
bilan 2016 et perspectives



BELISOL
fenêtres et portes



OUVERT À TOUTES VOS ENVIES

Spécialiste des portes
et fenêtres sur mesure
depuis 35 ans.

Étude personnalisée
et devis gratuits.



BELISOL

Versailles - 39 boulevard du Roi - 01 30 21 12 00
Rueil-Malmaison - 262 ave. N. Bonaparte - 01 47 08 03 03
www.belisol.fr

LES FERMES DE GALLY

LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT
POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



Le Marché, L'Épicerie

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 10h à 19h
gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 54 54

Le Café

Tous les jours de 10h à 18h
cafe@gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés - 78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com



Editorial

Chers Nonnais-bretêchois, chers concitoyens,

À mi-parcours du mandat que vous lui avez confié, le groupe majoritaire poursuit avec enthousiasme la mise en œuvre de ses engagements et propositions, et met toute sa volonté pour faire aboutir les sujets qui vous tiennent à cœur. L'an dernier à la même période, nous avons publié un point d'étape après deux ans d'action, vous en trouverez une actualisation dans ce numéro printanier (lire p.20).

Autre sujet clef : le budget communal 2017. Voté au Conseil municipal du 30 mars, il s'inscrit dans un contexte de désengagement de l'État qui poursuit sa politique de baisse des dotations et subventions.

La gestion reste donc serrée. Ce budget permettra à la fois de maintenir un niveau d'investissement satisfaisant pour préparer l'avenir, de poursuivre les interventions de maintenance et d'entretien dans tous les domaines et de soutenir la vie associative.

Les objectifs de ce budget, bâti avec rigueur, seront atteints sans augmenter les taux des diverses taxes communales.

Le FPIC (fond de péréquation des ressources intercommunales et communales), impôt de solidarité prélevé par l'État sur les collectivités bien gérées, reste en hausse. Pour couvrir cette augmentation, notre intercommunalité sera quant à elle contrainte de répercuter cette hausse sur son taux d'imposition.

À l'échelle nationale, plusieurs échéances électorales décisives se rapprochent. Avec les élections présidentielles, législatives et sénatoriales, nous allons élire ceux qui auront à diriger notre pays. Chacun ressent bien les enjeux stratégiques de ces choix pour le devenir de la France. Le devoir de tout citoyen français est d'exercer son droit de vote, car nous savons combien il a fallu de temps pour que ce droit s'impose comme une évidence démocratique. Souhaitons ensemble que les choix qui seront faits permettront à notre pays de repartir du bon pied vers son futur.

En cette période de renouveau printanier, la nature reste chaque année un exemple d'optimisme et c'est cet optimisme que le groupe municipal majoritaire souhaite, avec vous, continuer de porter pour notre village.

Chaleureusement

Gilles Studnia
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche



Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

| Prochaines élections
| Dématérialisation de vos démarches

5 AGENDA

7 CŒUR DE VILLAGE

| Printemps des artisans commerçants
| 4L Trophy «Conter Florette»
| SPA Akoya
| Concours photo «Objectif Saint-Nom»
| Le jardin s'invite à la Bibliothèque
| Salon des Artistes

9 GÉNÉRATIONS

| Toute l'actualité enfance, jeunesse et seniors

12 DOSSIER

| Le budget primitif 2017

14 CADRE DE VIE

| Le point sur les travaux
| Zéro phyto : objectif atteint !
| Règles de bon voisinage

18 TERRITOIRES

| Découverte : l'allée de Villepreux

19 RETOUR EN IMAGES

20 DÉCRYPTAGE

| Quel bilan pour 2016 ?

21 LUMIÈRE SUR

| Eric Beurton ou l'odyssée de l'extrême

22 EXPRESSION LIBRE



INFOS PRATIQUES

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 29 avril et 27 mai ainsi que le lundi 5 juin (Pentecôte).

ENFANTS - 12 ANS : PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE A VELO

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque homologué* est obligatoire à vélo pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient au guidon ou passagers. C'est l'une des 26 mesures visant à améliorer la sécurité routière prescrites en 2015 par le Comité interministériel de la sécurité routière.

* Norme NF ou ECE 22/04, 22/05

En cas de non-respect, l'adulte qui transporte ou accompagne un enfant ou un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 135 €.

CHARLY BIO NOUVEAUX HORAIRES

Votre boutique de fruits et légumes « Charly bio » située 3 avenue des Platanes est désormais ouverte :

- le lundi de 15h30 à 20h
- du mardi au samedi de 9h à 13h et de 16h à 20h
- le dimanche de 9h à 13h

ELECTIONS TOUS AUX URNES !



Présidentielles :

Dimanches 23 avril et 7 mai 2017 de 8 à 20 heures.

Législatives :

Dimanches 11 et 18 juin 2017 (horaires à confirmer).

Votre bureau de vote est indiqué sur la carte d'électeur reçue récemment : bureaux n° 1 et 2 en mairie, bureaux n° 3 et 4 à l'école élémentaire.

Attention, cette année en raison du plan vigipirate, l'accès aux bureaux de vote situés à l'école élémentaire se fera par la passerelle de la place de l'Europe ou l'escalier de la rue Michel Pérot. Seules les personnes à mobilité réduite pourront stationner leur véhicule rue du Clos de la Motte.

Vote par procuration : Vous ne pouvez vous rendre à votre bureau de vote le(s) jour(s) de scrutin ? Vous pouvez établir une procuration ! Pour cela, rendez vous dans une Gendarmerie, un Commissariat ou un Tribunal d'instance muni(e) de votre pièce d'identité, ainsi que des renseignements concernant votre mandataire, c'est à dire la personne qui votera à votre place. Cette personne doit être inscrite sur la même liste électorale que vous, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote (2 procurations maximum par mandataire, dont une établie à l'étranger).

Bon à savoir : téléchargez le formulaire Cerfa de procuration sur internet et complétez le avant de vous déplacer.

SIMPLIFIONS LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Afin d'éviter tout déplacement inutile, la mairie a adhéré aux services dématérialisés suivants, accessibles sur le site sécurisé www.service-public.fr, rubrique « services en ligne et formulaires » :

- **Inscription sur les listes électorales :** formulaire à compléter en ligne en y joignant les documents scannés suivants : pièce d'identité et justificatif de domicile récent. Averti par mail, le service État-civil de la mairie traitera votre dossier et vous transmettra un récépissé par voie postale.
- **Actes d'état-civil (naissance, mariage, décès) :** demande à renseigner sur le site www.service-public.fr. La mairie établira et vous transmettra par courrier copie de l'acte demandé. Ce service est gratuit.
- **Déclaration de changement de coordonnées :** possibilité de déclarer tout changement de domicile en complétant le formulaire proposé sur le site www.service-public.fr
- **Recensement militaire :** remplir le formulaire en ligne et y joindre le scan de la pièce d'identité du jeune à recenser. Le service de l'accueil de la mairie prendra ensuite le relais et vous transmettra une attestation.



Magazine municipal Grand Angle n° 50 - Avril 2017

Mairie : 32, rue de la Fontaine des Vaux - 78860 Saint-Nom-la-Bretonne - Tél. : 01 30 80 07 00

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire - Directrice de la rédaction : Karine Dubois

Service communication : communication@mairiesnlb.fr / Tél. 01 30 80 07 13

Réalisation : Kawan communication

Création maquette et impression : StudioGraph. 2 400 exemplaires sur papier PEFC

Dépôt légal : avril 2017 ISSN 1268-4678. Crédits photos : Mairie de Saint-Nom-la-Bretonne,

Spa Akoya, Sophie Poulard, Joël Jolivel, Eric Beurton, Freepik



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
[facebook.com/mairiesainnomlabretonne](https://www.facebook.com/mairiesainnomlabretonne)



INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE NEWSLETTER
www.saint-nom-la-bretonne.org

CULTURE & LOISIRS

EXPOSITION REG'ART DU 21 AU 24 AVRIL

Maison des Associations
Ouvert de 10h à 19h



CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE SAMEDI 6 MAI

Proposé par Scola musika
Espace JKM à 17h

CONCERT CLASSIQUE DIMANCHE 14 MAI

Répétition publique de
l'Orchestre Philharmonique
Francilien avec chœurs à
l'Espace JKM à 14h30

FÊTE DU CONSERVATOIRE 19 ET 20 MAI

Concert des élèves
Gala de danse
Espace JKM
Horaire non communiqué

THÉÂTRE DE LA MLC 9 ET 10 JUIN

Représentations des ateliers
Espace JKM
Horaire non communiqué

CONCERT DE LA PAVANE SAMEDI 10 JUIN

À l'église, à 20h30

EXPOSITION REG'ART DU 16 AU 18 JUIN

Maison des Associations
Ouvert de 10h à 19h

JOURNÉE DE LA DANSE DE LA MLC

SAMEDI 17 JUIN

Journée de la Danse
Espace JKM

SCOLA MUSIKA DIMANCHE 25 JUIN

Concert de fin d'année des
élèves et professeurs
Espace JKM à 16h

ANIMATIONS

MANÈGE & TRAMPOLINE DU 12 AU 30 AVRIL

Place de l'Europe

PRINTEMPS DES COMMERCANTS ET ARTISANS DU 15 AU 21 AVRIL

Grande loterie avec tirage
au sort le vendredi 21 à 19h,
place de l'Europe. Chasse
aux photos pour les enfants.
SACA : 01 30 56 66 27

CONCOURS PHOTOS DU 17 AVRIL AU 31 MAI

Organisé par le service
culturel de la commune
Détails du concours p. 8



SALON VINS ET VIGNERONS

SAMEDI 22 AVRIL

Espace JKM de 10h à 19h



FÊTE DES VOISINS VENDREDI 19 MAI

Repas participatifs dans
les quartiers en partenariat
avec l'association AVF
Animation musicale

FÊTE DU VILLAGE VENDREDI 23 JUIN

Sur le thème de la Provence
Espace JKM et pelouses
Animations
et feu d'artifice



SPORT

SUNDAY'S RUNNING DIMANCHES 7 MAI, 4 JUIN ET 2 JUILLET

RDV sur le parking situé
devant la mairie à 10h

ZUMBA PARTY DIMANCHES 21 MAI ET 11 JUIN

à la MLC de 14h à 16h

SOUVENIR

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

au Monument aux Morts
> VICTOIRE 1945
LUNDI 8 MAI
à 9h50

> APPEL DU G^{AL} DE GAULLE DIMANCHE 18 JUIN

Horaire non communiqué

ÉCOLES

FÊTE DU SPORT DU 26 AU 30 JUIN

à l'école

FÊTE DE L'ÉCOLE VENDREDI 30 JUIN

HORS NOS MURS

GOÛTER MUSICAL SENIORS

SAMEDI 20 MAI

Salle des fêtes de Maule
À partir de 14h30
Animé par le «S'Maule band»
Réservé aux 65 ans et plus.
Sur inscription auprès du CCAS
Téléphone : 01 30 80 07 16



DON DU SANG VENDREDI 23 JUIN

Salle Joe Dassin
à Feucherolles de 14h30 à 19h30
Organisé par l'Amicale pour le don du sang

+ D'INFOS

Service des Affaires
Culturelles et Associatives :
01 30 56 66 27
sec.culture.asso@mairiesnbl.fr



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SARL ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 70 72 68 90

Fax : 01 70 72 68 99 mail : contact@alves-sarl.com



Pose de
carrelage,
dallage,

Création
Rénovation

Petite
maçonnerie

Démolition

Christophe Issner



40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

06.86.84.02.14
cissner70@gmail.com

L'Aventura

Brasserie - Restaurant Italien
Pizzas à emporter - Antipasti - Pâtes
Formule le midi
Ouverture 7j/7 sauf lundi soir



12, rue Michel Pérot
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél : 01 30 80 44 15
Réservation par téléphone

J-M Peinture

06.07.56.25.62

40 Rue Charles de Gaulle,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Peinture intérieur & extérieur,
Petits travaux de rénovation,
Parquet & carrelage.

jeanmarc.peinture@gmail.com

PRESSING

Fer Plait

Teinturerie traditionnelle
Blanchisserie personnalisée
Spécialiste pour l'entretien
des Tissus d'ameublement
Tapis, Peaux & Moquette
Service couture et repassage linge

Centre Commercial Le Village - 4, place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Tél./Fax : 01 30 80 23 88

Animation

Printemps des artisans commerçants

Du 15 au 21 avril

Fêtez le printemps avec vos artisans commerçants : loterie pour les plus grands et chasse aux photos pour les enfants sont au programme de ce Printemps des artisans commerçants 2017.

La loterie récompensera une quinzaine de gagnants. Chaque achat chez l'un des commerçants participants peut vous faire gagner puisque vous pouvez mettre dans l'urne autant de bons que vous avez fait d'achats.

Quant à la chasse aux photos, c'est un jeu d'enfants ! Il suffit de collecter et coller les photos de 15 commerçants sur le flyer dédié (à demander dans un commerce participant) puis de le remettre à l'un de vos commerçants ou dans l'urne placée sur la place de l'Europe le jour du tirage. Les photos seront à découper sur les bons remis par les commerçants.



Vendredi 21 avril, clôture en beauté avec grand tirage au sort et apéritif ouvert à tous offert en partenariat par la commune et vos artisans commerçants. Venez nombreux pour ce moment convivial. 🌸

Informations complémentaires auprès du SACA
Tél. 01 30 56 66 27 / mail : sec.culture.asso@mairiesnlb.fr

**COMMERCE
& VIE ECO**

SPA AKOYA :
les mains en or récompensées !



La qualité des soins est une valeur fondatrice du Spa Akoya, en témoigne la belle récompense obtenue par Clara. Dans le cadre du concours des «**Meilleures Mains de France 2017** » organisé par le label Spas de France, elle a remporté le concours régional Île de France, Centre et Hauts de France dans la catégorie Massage de Bien-être Neuromusculaire.

Contact : 01 30 80 24 57

Adresse : 37 rue Charles de Gaulle

4L Trophy

Conter Florette

Retour sur l'aventure de Sophie et Pierre-Alexis

Pour sa 20^e édition, cette grande aventure humanitaire et sportive a rassemblé cette année 1 450 véhicules, soit 2 900 étudiants venus de toute l'Europe. Parmi eux, Sophie Poulard, habitante de la commune, et son coéquipier Pierre-Alexis.



Partis le 13 février de Saint-Nom-la-Bretèche à bord de «Florette», leur 4L engazonnée, ils ont rejoint le Maroc via l'Espagne. Tous deux ont vécu une aventure humaine extraordinaire qui restera longtemps gravée dans leurs esprits, mais surtout dans leurs coeurs.

Ils tiennent d'ailleurs à remercier pour leur soutien les généreux donateurs, leurs sponsors et la mairie sans lesquels rien n'aurait été possible.

Bien plus qu'un simple rallye, le 4L Trophy est une épreuve sportive qui porte haut les valeurs d'entraide et de solidarité.



Ainsi, plusieurs tonnes de fournitures scolaires et sportives ont été remises sur place à l'association «*Les enfants du désert*», mais également du matériel médical et paramédical dont 22 fauteuils roulants, du matériel informatique, etc.

La cerise sur le gâteau : l'interview de Sophie diffusée le 19 mars sur TF1 dans l'émission Auto-moto avec Denis Brogniart au volant de «Florette» à travers les dunes de Merzouga. «**Le 4L trophy ne se raconte pas, il se vit !**» 🌸

Concours photo

Objectif Saint-Nom

**Du 17 avril au 31 mai 2017 :
tous à vos appareils photo !**

Comment mieux découvrir son village ?
Saint-Nom-la-Bretèche a choisi la photo pour dévoiler ses charmes.

La commune organise ce concours sur le thème du village, uniquement ouvert aux habitants photographes amateurs, avec deux catégories : Adultes et Jeunes de moins de 16 ans. Les participants doivent présenter des clichés des rues, chemins, bois, champs et autres éléments du patrimoine. Les images doivent mettre en valeur le village et peuvent se permettre d'être insolites.



Les meilleurs tirages seront récompensés et exposés dans la commune.

**Règlement, inscriptions et transfert des clichés auprès du SACA uniquement par mail :
sec.culture.asso@mairiesnlb.fr**

Culture

Bibliothèque

**C'est le printemps !
Le jardin s'invite à la bibliothèque
du 18 avril au 10 juin**



Tous les bourgeons vous le crient bien fort : venez trouver de judicieux conseils pour fleurir, entretenir, aménager votre merveilleux jardin et de nombreuses astuces pour vous y sentir bien. Les nouveautés du printemps sont arrivées, consultez notre site : www.bibsnlb.cassioweb.com

Renseignements : Catherine Baillot au 01 30 56 75 74 ✨

Salon des Artistes

Le succès au rendez-vous

869 visiteurs dont 277 scolaires (c'est précis) sont venus admirer les œuvres des 37 artistes, adultes et enfants, exposées du 4 au 19 mars en mairie dans le cadre du Salon des Artistes qui avait pour thème, cette année, «Regards sur l'environnement».

Ce salon 2017 organisé par le service culturel municipal (SACA) présentait les toiles, dessins, sculptures et photos d'artistes locaux, amateurs ou professionnels, mais aussi d'artistes en herbe comme ce groupe d'enfants des NAPS encadré par Laurence Mambré

avec «Planète en détresse», un groupe d'adolescents de l'Espace Jeunes conduit par Marc Eloffe exposant des sujets créés avec des matériaux recyclés, un groupe d'élèves de l'école Pasteur avec des réalisations sur le thème des jardins à la française et des saisons.



Des artistes de l'association Reg'Art ont aussi souhaité sensibiliser les visiteurs aux petites incivilités polluantes avec notamment l'exposition à l'entrée de la mairie d'un sapin décoré des nombreux mégots de cigarettes «collectés» sur la place de l'Europe.

Chaque visiteur pouvait voter pour son œuvre préférée et les gagnants sont...

- **Prix du public :** Solveiga, avec son tableau «New Morning»
- **Prix des enfants :** Michèle Guillot, avec son tableau «La mer d'Iroise» ✨

Scolarité

L'école 2.0

Tout comme la plume et l'encrier, le tableau noir et la craie sont amenés à disparaître progressivement pour laisser place aux nouvelles technologies numériques interactives. Mais concrètement, comment ça marche ?

Parmi les actions mises en oeuvre en faveur des écoles et de la jeunesse, moteurs de l'action municipale depuis trois ans, la commune a doté l'école élémentaire Louis Pasteur de 10 Tableaux Numériques Interactifs (TNI) et deux mallettes high-tech composées de 16 iPads chacune.

Ces nouveaux outils sont vite devenus indispensables nous indique Madame Gorain, maîtresse des CM2. Ils nous facilitent le travail et rendent l'apprentissage plus ludique, donc plus efficace.

Apprendre en s'amusant, serait-ce là le secret de la réussite scolaire ? En tout cas, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation, voire d'empressement que les élèves de Madame Gorain nous font la démonstration des multiples applications interactives de leurs tablettes connectées au tableau numérique.

La première : « Chatter pix », consiste à se prendre en photo et à y ajouter quelques accessoires amusants, chapeau, moustache... On enregistre ensuite un message vocal en anglais, puis on trace une ligne avec le doigt devant la bouche qui s'anime comme par magie. Et voici une petite vidéo de présentation « in english » réalisée en toute autonomie !



La seconde : « I love english school numérique » est une méthode pédagogique qui transforme les séances d'anglais en un moment de plaisir partagé.



À partir de saynètes animées mettant en scène des personnages attachants, les élèves apprennent des mots, des phrases, des mises en situation. Ce procédé permet à chaque élève, en s'aidant du groupe, de travailler son intonation, d'écouter, de comprendre...

Troisième exemple : « Matific » qui favorise l'apprentissage des mathématiques au moyen de jeux sur la tablette.

Bien loin du boulier de nos ancêtres cette application propose de nombreux exercices ciblés et adaptés au programme scolaire.



Bien d'autres programmes sont ainsi développés dans toutes les matières : français, histoire, géographie, arts plastiques... mais Madame Gorain tient à préciser que l'apprentissage classique avec stylos et cahiers est maintenu. D'ailleurs, il a fallu mettre en place un planning d'utilisation pour les tablettes. En effet, il y a actuellement une mallette par étage qu'il convient de se partager.

L'accès à internet sécurisé, outre les recherches pédagogiques, a permis par ailleurs à tous les élèves de vivre un moment historique le 20 mars dernier :

Projetée sur leurs tableaux numériques, ils ont pu suivre en direct, la conférence de Thomas Pesquet, astronaute français, depuis la station spatiale internationale. Cette expérience unique fera-t-elle naître de futures vocations ? ✨



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Avis aux parents :

Les enfants rentrant en septembre 2017 en maternelle ou en cours préparatoire ainsi que les nouveaux arrivants toutes classes confondues, doivent être inscrits auprès du service scolaire en mairie, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h.

Pièces à fournir :

- Fiche de renseignements complétée,
- Livret de famille,
- Carnet de santé (vaccinations)
- Justificatifs de domicile de -3 mois.

Renseignements :

Mélanie ou Mathilde
Tél. 01 30 80 07 08
scolaire@mairiesnlb.fr



Citoyenneté

À vos cartes, citoyens

Atteindre l'âge de la majorité est pour les jeunes un cap important, synonyme de responsabilité et de citoyenneté. A cette occasion, Monsieur le Maire a souhaité convier en mairie, le 17 mars en soirée, tous les Nonnais-bretêchois de 18 ans pour leur remettre symboliquement, en main propre, leurs cartes d'électeur et évoquer avec eux, leurs nouveaux droits, mais aussi leurs devoirs. 16 jeunes, sur 88, ont répondu présent à l'invitation. Cette cérémonie de la citoyenneté s'est terminée autour du verre de l'amitié. ✨

RAVIVER LA FLAMME



Le mercredi 10 mai prochain, le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Saint-Nom-la-Bretèche se rendra avec celui de Feucherolles au pied de l'Arc de Triomphe afin de participer au ravivage de la flamme du soldat inconnu, une initiative de Jean Steenebruggen, président de la MLC et membre du Souvenir Français, en partenariat avec Thomas Batigne, élu délégué à la jeunesse, et Marc Eloffe responsable de l'Espace Jeunes.

NOUVEAU LOCAL ESPACE JEUNES

Le 21 avril, séance de présentation du projet de nouvel Espace Jeunes. Elle réunira élus et jeunes pour échanger et discuter du projet. Rendez-vous à 16h à l'Espace Jeunes, place des Écoles.

Jeunesse

Des rockeurs au grand cœur

Le 25 février, les jeunes soutenus par Marc Eloffe dans le cadre de l'Espace Jeunes ont organisé pour la seconde fois un Concert rock au profit de la banque alimentaire du Secours Catholique.



Après Côme Delaval en 2016, c'est Émilien Letellier, guitariste du groupe « Fill the name », qui a, cette année, mené et suivi le projet (coûts, sécurité, ingénierie, son) : 6 mois de préparation, 5 groupes sur scène, 120 entrées, un public de tous âges.

Le 1^{er} mars, les jeunes musiciens ont remis à Bruno de Nazelles du Secours catholique, deux caddies de denrées alimentaires collectées à l'entrée du concert. Félicitations pour cette généreuse initiative et rendez-vous pour la 3^e édition ! ✨

Séniors

Bonne conduite...

Le CCAS et la Prévention Routière des Yvelines proposent aux seniors de la commune une animation gratuite en mairie, salle du rez-de-chaussée, sur le thème de la conduite automobile.

Au programme :

• **Mardi 25 avril de 9h30 à 12h :**

Exposé-débat par la Prévention Routière puis ateliers pratiques (simulateur de vitesse et des temps de réaction, visiotest qui mesure l'acuité visuelle, parcours avec lunettes simulant l'alcoolémie...).

• **Mardi 9 mai de 9h30 à 12h :**

Étude de cas d'accidents en images de synthèse et test au code de la route.

Places limitées. Renseignements et inscriptions auprès d'Eloïse ou Nathalie du Centre Communal d'Action Sociale : 01 30 80 07 16 ❁



Plan canicule

Durant la période estivale, ce dispositif de prévention est mis en place par la Préfecture, en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé et les Centres Communaux d'Action Sociale.

Il s'agit d'une vigilance accrue et une écoute personnalisée à destination des personnes les plus exposées aux risques de la chaleur : personnes âgées, malades ou isolées. Le CCAS a pour mission de contacter ces personnes dès que l'alerte canicule est déclenchée afin de les informer des mesures à adopter et de signaler toute difficulté majeure. Par ailleurs des élus se portent volontaires pour rendre visite à ces personnes. Vous pouvez vous inscrire sur le registre confidentiel en contactant le CCAS : 01 30 80 07 16.

Intergénération

Yvelines Etudiants Seniors

Chaque été depuis 2004, le Conseil départemental, en collaboration avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), recrute 150 étudiants pour rendre visite aux personnes âgées isolées en juillet et août.



Ce dispositif original permet de favoriser les échanges intergénérationnels et l'enrichissement personnel. Au programme : conversations, jeux de société, promenades, courses, rendez-vous chez le coiffeur ou même démarches administratives si besoin. Les jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Seniors, vous vous sentez isolés ?

Ce service est gratuit. Pour en bénéficier, vous pouvez, vous ou votre entourage, en faire la demande dès à présent en contactant le 01 39 07 57 31.

Vous êtes étudiant, vous souhaitez postuler ? Vérifiez que votre profil correspond au poste et déposez votre candidature sur le site www.yvelines.fr ❁

ALLOCATION ENERGIE

Le CCAS de notre village, malgré le désistement du Conseil départemental, a décidé de reconduire, pour l'année 2017-2018, l'allocation «Energie» allouée aux personnes non imposables répondant aux critères suivants :

- **Seniors âgés de 65 ans et plus**
- **Familles de 3 enfants et plus**

Pour en bénéficier, merci de fournir une pièce d'identité, l'avis de non-imposition, un RIB et, le cas échéant, le livret de famille. **Contact : 01 30 80 07 16**

Carnet

NAISSANCES

Levana AMAR
NÉE LE 24 NOVEMBRE 2016
AU CHESNAY

Maxime BOUVIER CUNY
NÉ LE 29 NOVEMBRE 2016
AU CHESNAY

Victoria GARCZYNSKI
NÉE LE 19 DÉCEMBRE 2016
À SAINT-CLOUD

Hugo SANCHEZ
NÉ LE 11 JANVIER 2017
AU CHESNAY

Faustine DECOSTER
NÉE LE 27 JANVIER 2017
À SAINT-GERMAIN-EN LAYE

Apolline RAMMELAERE
NÉE LE 28 FÉVRIER 2017
À SAINT-CLOUD

MARIAGES

Miguel VILLALON et
Audrey HOCHET
MARIÉS LE 7 JANVIER 2017
À SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE
Stéphane REY et Aude CARRO
MARIÉS LE 16 JANVIER 2017
À SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

DÉCÈS

Andrée FONTELLE née SÉGUIN
DÉCÉDÉE LE 15 JANVIER 2017
À PORT-MARLY

Alice BASIN née PEDERSEN
DÉCÉDÉE LE 21 JANVIER 2017
À PLAISIR

Denise DUBOIS née MUGUET
DÉCÉDÉE LE 4 FÉVRIER 2017
À JOUARS-PONTCHARTRAIN

Claude LEZ
DÉCÉDÉ LE 9 FÉVRIER 2017
À VERSAILLES

Finances

Le budget primitif 2017



Le 30 mars, Axel Faivre, premier adjoint en charge des finances, a présenté le budget 2017 de Saint-Nom-la-Bretèche. Dans son commentaire illustré à l'écran, il a rappelé les grands principes financiers qui encadrent l'action de la majorité en place : gérer la commune dans la rigueur et la transparence, n'engager que des investissements dont la pertinence soit établie, adapter les investissements à la capacité d'autofinancement de la commune.

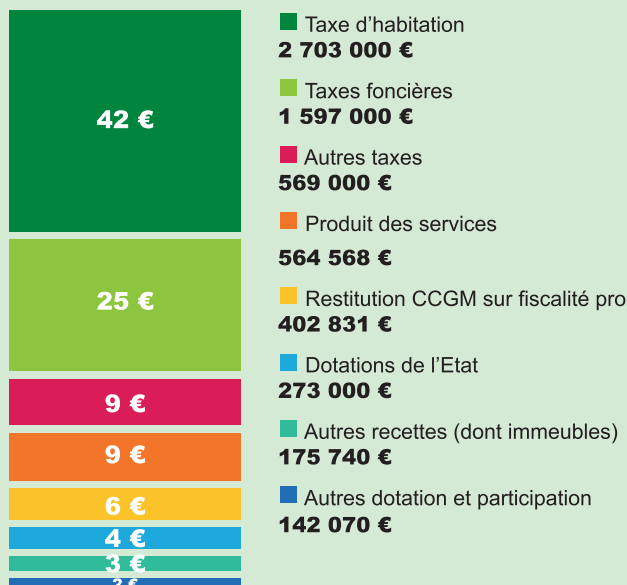
Après avoir souligné que le budget global de 10 661 758 € s'inscrivait en diminution sensible par rapport à celui de 2016, il a successivement commenté les budgets de fonctionnement et d'investissement et présenté l'équilibre des comptes.

1^{ÈRE} PARTIE

Fonctionnement

> RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES

Pour 100 €



Baisse des recettes réelles de fonctionnement par rapport à 2016

↘ 1,90%

Variation des recettes réelles

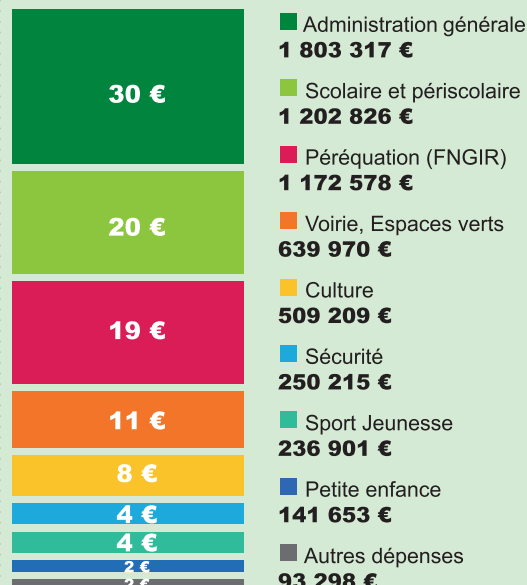
Chapitres	Budget 2016	BP 2017	Ecart
Atténuation de charges		6 690 €	
Produits des services	570 120 €	549 254 €	4,0 %
Impôts et taxes	5 346 859 €	5 271 831 €	1,4 %
Dotations et participations	414 466 €	422 384 €	1,9 %
Revenu des immeubles	185 300 €	174 550 €	5,8 %
Produits exceptionnels	34 727 €	2 500 €	NS
Total	6 551 472 €	6 427 209 €	1,9 %

Commentaires

- Le fait que 2017 soit une année électorale nous a amenés à traiter les recettes aléatoires avec beaucoup de prudence.
- Nous perdons encore cette année 60 000 € de dotation globale de fonctionnement de l'État.
- 67 % des recettes de la commune proviennent des taxes locales (taxe d'habitation et taxes foncières) dont les taux ne sont pas modifiés.

> RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES

Pour 100 €



Hausse des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2016

↗ 2,30%

Variation des dépenses réelles

Chapitres	Budget 2016	BP 2017	Ecart
Charges à caractère général	1 895 073 €	1 933 403 €	2 %
Charges de personnel	2 165 077 €	2 249 239 €	4 %
Atténuation de produit	1 172 578 €	1 172 578 €	0 %
Autres charges de gestion	612 843 €	624 017 €	2 %
Charges financières	66 772 €	68 929 €	3 %
Charges exceptionnelles	500 €	1 800 €	NS
Total	5 912 843 €	6 049 966 €	2 %

Commentaires

- Les charges à caractère général augmentent en lien avec : la réception programmée en juin du bâtiment Nexity (gestion et entretien du parking). La mise en place devenue obligatoire du zéro phyto pour la gestion des espaces verts et l'entretien de la voirie.
- Les frais de personnel augmentent en lien avec le point d'indice majoré de 1,2 % et l'embauche décidée de 3 personnes supplémentaires indispensables pour faire face aux tâches de voirie et d'espaces verts.

Investissement

Les nouveaux investissements prévus en 2017 se chiffrent à **1 673 380 €**. Du budget total d'investissement 2017 qui se monte à **3 058 028 €**, il convient en effet de déduire :

- Les restes à réaliser de l'exercice précédent 1 144 648 €
- L'annuité en capital des emprunts en cours 160 000 €
- Les travaux effectués en régie évalués à 80 000 €

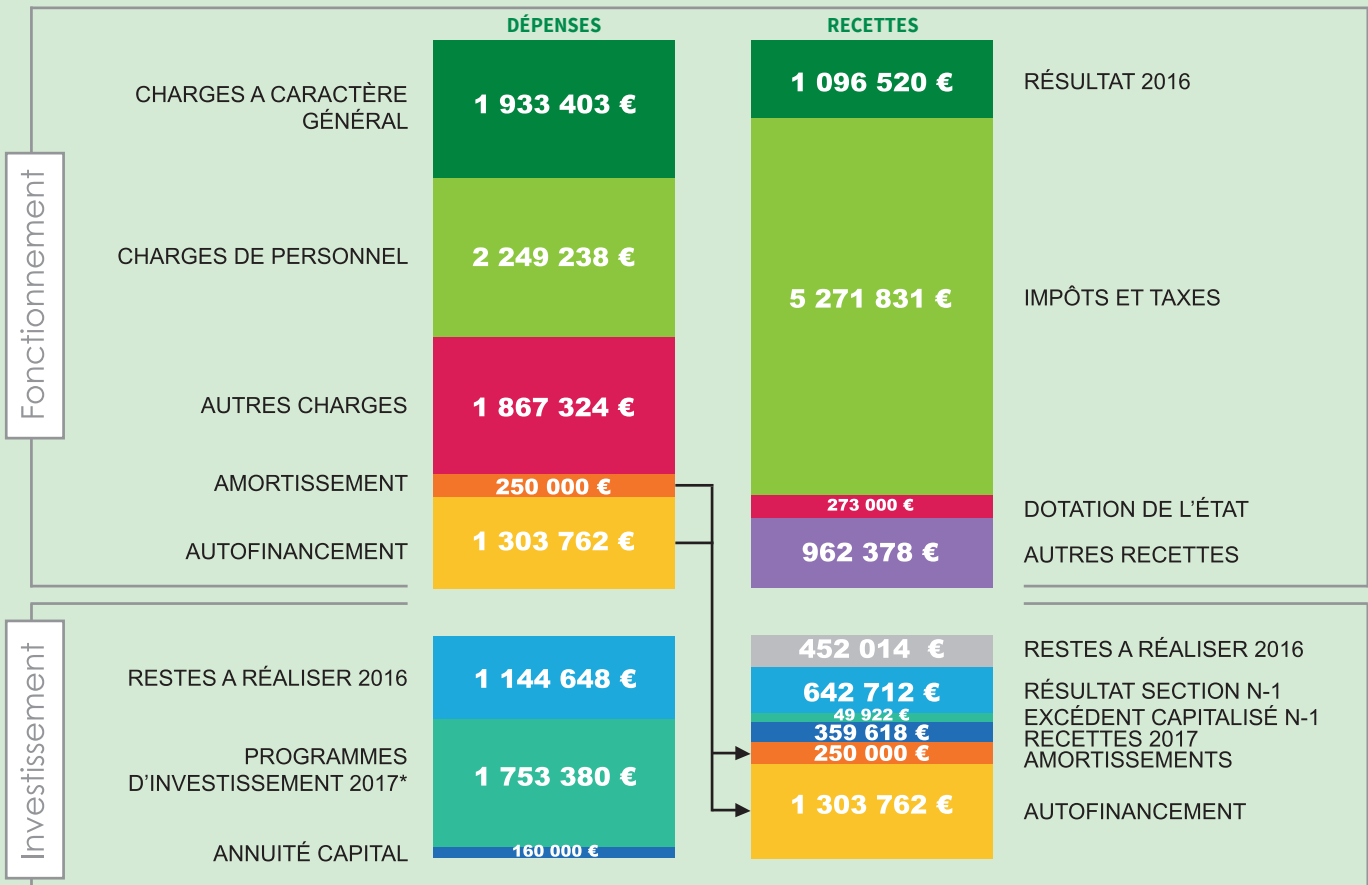
Ce budget d'investissement est intégralement autofinancé. Il s'agit d'un budget de transition au cours duquel se prépareront (études) les grands chantiers de 2018 et 2019 (réfection de la rue Charles de Gaulle et création d'un parking à proximité du Pôle Sportif Teddy Riner).

> LES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS

- Informatique scolaire : 42 000 €
- Maison de santé : 275 000 €
- Transfert de l'Espace Jeunes à JKM : 75 000 €
- Sécurité vidéo-protection : 22 500 €
- Matériel espaces verts : 21 900 €
- Études de voirie : 92 900 €
- Travaux d'entretien voirie et trottoirs : 490 000 €



L'équilibre budgétaire (10 661 758 €)



*compris 80 000 € de travaux divers en régie

Déviation D307

La 2^e phase est lancée !

Le chantier a démarré chemin des Cochons avec le dévoiement des réseaux concessionnaires en vue de la construction d'un passage souterrain piétons et cyclistes, ainsi que le déplacement de la station de relevage.

Une voie de desserte de l'entreprise Artopia et du dépôt municipal sera aménagée et mise en service théoriquement fin avril.

Prochainement, débiteront les travaux pour la création d'un giratoire au niveau de l'actuelle intersection entre la D307 et la D74 avec, à proximité, l'aménagement de deux bassins d'assainissement. Une voie provisoire de contournement du chantier sera créée afin de maintenir l'itinéraire habituel entre Chavenay et Saint-Nom-la-Bretèche. ✨



FILETS ANTIPIGEONS



La municipalité a récemment fait procéder à la réparation du filet anti-pigeons tendu sous la halle de la place de l'Europe. En concertation avec la copropriété elle a également fait installer des dispositifs permettant d'éviter à ces volatiles salissants de nicher près des commerces. ✨

Centre village

Route des deux Croix

Les travaux engagés en novembre pour la rénovation de cette voie et de ses abords sont à présent quasiment terminés. La réfection complète de la bande de roulement vient d'être réalisée. S'en suivra l'installation rapide du mobilier urbain et autre signalétique. Les places de stationnement plus longues, au nombre de 41, et l'aménagement de petits escaliers permettent d'accéder plus facilement aux commerces et services de la place de l'Europe. ✨



Mairie

Entretien du patrimoine

ENFOUISSEMENT DE RESEAU

En coopération avec la commune limitrophe de Noisy-le-Roi, le réseau télécom Orange a été enterré chemin de la Porte de la Tuilerie. La suppression prochaine des anciens poteaux rendra ce quartier bien plus agréable.



Les services techniques de la commune sont intervenus récemment au sein même de la mairie pour rénover plusieurs pièces, notamment la grande salle du rez-de-chaussée où se retrouvent chaque mardi les seniors du club « Le temps des loisirs », ainsi que d'autres bureaux dans les étages. ✨

Maison de santé

Travaux de finition...



Les travaux de structure sont quasiment achevés. D'ici fin avril, le promoteur doit livrer les locaux de 250 m² à la mairie dans leur état brut. Restera à réaliser les aménagements intérieurs.

Le laboratoire d'analyses médicales qui doit occuper 90 m² environ, se chargera des siens. Il devrait ouvrir dès la rentrée 2017.

Les finitions de la surface restante de 160 m² seront gérées par la commune. Au programme : la création de cabinets médicaux utilisables immédiatement par les praticiens. Les délais qu'impose la procédure d'appel d'offres, puis la réalisation des travaux, sont évalués à 8 mois. La Maison de santé devrait donc ouvrir ses portes début 2018. ✿

LA FIBRE : Ne perdons pas le fil !

La dernière lettre d'information de la Communauté de Commune Gally Mauldre (CCGM) distribuée courant mars pouvait prêter à confusion concernant les modalités du déploiement à venir de la fibre sur son territoire.

Rappelons que notre village fait figure d'exception : il est le seul des 11 communes de la CCGM à bénéficier du déploiement par un opérateur privé, Orange en l'occurrence.

Les travaux qui ont commencé dès 2015 se poursuivent normalement et devraient se terminer début 2018.



Propreté urbaine Toutounet

Deux nouvelles bornes de distribution de sachets pour déjections canines viennent d'être installées à proximité du restaurant scolaire, chemin de l'Abreuvoir, et près du centre culturel JKM.

Ces dispositifs de fabrication française sont dotés d'une poubelle. Ils complètent ainsi les deux distributeurs déjà installés près du centre village, rue des Platanes, et aux abords de l'église.

Les sacs plastique étant désormais proscrits, ils seront chargés chaque semaine de sacs en papier ou en matière organique 100 % biodégradable.

Ne reste plus qu'à en faire bon usage ! ✿

CIRCULATION

Le centre village à 30 km/h

Afin d'apaiser la circulation dans le village, notamment aux abords des lieux fréquentés par les piétons (écoles, commerces...), une zone 30 est actuellement à l'étude.

S.P.C.E. Choron



Salle
d'exposition



Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau



Électricité générale
Chauffage électrique



Chauffage Central



Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur



Remplacement
de Chaudière

(Crédit d'impôts selon loi de finances)



Chauffe-eau thermodynamique,
Électrique, Gaz

(Crédit d'impôts)

Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise
**Création & rénovation
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle

Tél.: 01.30.56.71.87

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Fax : 01.30.80.48.95

www.spce-choron-chauffage-electricite.fr

e-mail : spce.choron@wanadoo.fr

Environnement

Vers le zéro phyto : objectif atteint !

À compter du 1^{er} janvier 2017, la loi «Labbé» interdit à l'ensemble des collectivités territoriales l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, voiries et chemins ouverts au public. Nos services municipaux ont, depuis plusieurs années, anticipé cette nouvelle réglementation visant à préserver la santé de chacun.

Explications avec Sébastien Métayer.

Dès 2008, nous avons cessé d'utiliser les produits phytosanitaires pour traiter les massifs de la commune, rappelle Sébastien METAYER, responsable du pôle espaces verts de la mairie et conseiller en prévention.

Depuis 2 ans, la voirie fait également l'objet d'un traitement non chimique. Ne restait que le cimetière et les terrains de sport. Cette année, conformément à la loi, nous avons trouvé d'autres solutions non polluantes car c'est bien la santé publique qui est en jeu.

Nous allons prochainement présenter notre plan d'action et les nouveaux outils au Comité Consultatif Environnement créé en avril 2016 et constitué de 10 habitants et 3 élus municipaux.

Parmi les méthodes mises en place, il y a bien sûr le paillage végétal ou minéral qui limite la prolifération des herbes indésirables, mais aussi qui réduit les arrosages. Les cours d'école sont désherbés par brûlage.



Nous avons fait récemment l'acquisition d'un desherbeur mécanique muni d'une brosse spéciale pour l'entretien des allées du cimetière et du stade.

Nous venons également de nous équiper de deux réciprocatrices électriques. Cet outil se présente sous forme d'un débroussaillier doté de deux lames et d'une batterie présentant de nombreux avantages : pas de projections, léger, peu bruyant et non polluant.

D'autres mesures sont prises auprès de prestataires extérieurs comme le balayage mécanique des caniveaux, etc.

Ces dispositifs devraient permettre de mieux contenir la végétation spontanée qu'on appelle à tort «mauvaise herbe» puisqu'elle est très appréciée des pollinisateurs et autres insectes utiles au jardin. En 2019, la loi Zéro phyto s'appliquera aussi aux particuliers. Chacun devra changer ses habitudes et porter un autre regard sur l'environnement.

Rappelons les objectifs de la loi : un environnement plus sain, une qualité améliorée des eaux de ruissellement, la préservation de la biodiversité et une moindre contamination de la chaîne alimentaire. 🌸



HOMMAGE

M. Gérard GUEANT, employé de la commune depuis 2008, nous a quittés le 30 janvier 2017 à la suite d'une longue maladie.

Tout d'abord, surveillant de cantine et garderie périscolaire, il lui a été confié la propreté du village en septembre 2009. Tout le monde connaissait Gérard et son chariot.

Il commençait ses journées en faisant traverser les enfants sur le chemin de l'école le matin, puis il récupérait son chariot d'entretien et arpentait les rues de Saint-Nom-la-Bretèche.

Jamais absent, il assurait ses missions avec sérieux et entrain. Il avait à cœur de maintenir les voies du village en bon état de propreté et les administrés savaient l'en remercier. Par ces quelques lignes, la municipalité et le personnel communal tiennent à lui rendre hommage.

Service des Espaces verts

Une équipe renforcée

De nouvelles méthodes, de nouveaux projets nécessitent à l'échelle de la commune un travail considérable pour le fleurissement et l'entretien des espaces verts. Depuis le 1^{er} mars, Benjamin et Jérémy sont arrivés en renfort de l'équipe existante : Sébastien, Edith et Martial.



Civisme

Un p'tit coup de pouce ?

Si d'après le code civil, il est bien de la compétence de la municipalité d'assurer l'entretien des trottoirs des voies communales, certains riverains accomplissent spontanément et régulièrement cette tâche au droit de leur propriété et ce geste est, sachez-le, très apprécié.

Néanmoins, la réglementation en matière de « non-utilisation » des produits phytosanitaires s'applique sur l'ensemble de la voie publique et l'usage de produit chimique y est donc proscrit. ✿

À ceux qui ramassent les déchets, ou éliminent les herbes disgracieuses devant chez eux : un grand merci !

Monument aux Morts

Réaménagement paysager



Le service des Espaces verts de la ville vient de terminer le réaménagement paysager des abords du monument aux Morts situé à l'entrée du cimetière.

Ainsi, magnolia, bruyères, azalées, rhododendron, clématites... et de nombreuses

autres variétés de plantes vivaces ont été mises en terre pour agrémenter et dynamiser cet espace auparavant obscur. Bien sûr, ces plantes fraîchement installées prendront du volume au fil des saisons. ✿



ELAGAGE DES HAIES

Conformément à la réglementation en vigueur, les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure de leur propriété, de manière à ce que la végétation ne gêne pas le passage des piétons sur la voie publique, et que les branches ne touchent pas les câbles électriques ou téléphoniques.

TONTE ET OUTILLAGE BRUYANT

Par arrêté municipal n° 189 de 2013, les jours suivants sont autorisés :

- Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et 15h à 19h
- Jours fériés de 10h à 12h

Le dimanche, toute activité bruyante est interdite.

FEUX DE JARDIN

Conformément à la réglementation préfectorale en vigueur, nous vous rappelons que l'incinération des déchets végétaux et tout autre déchet ménager est strictement interdite sur l'ensemble du département des Yvelines et durant toute l'année. Merci de vous référer au calendrier de collecte sélective disponible en mairie pour l'élimination de ces déchets.

Vivez la plaine !

Partez pour une royale balade...

Notre commune est située dans la plaine de Versailles, marquée historiquement et culturellement par l'influence du château de Versailles. En témoigne l'existence d'une allée qui vient de renaître : l'allée de Villepreux.

Sous Louis XIV un axe Est-Ouest traversait la ville de Versailles et le domaine du Château sur 13 km. L'allée royale de Villepreux en constituait la partie Ouest. Elle reliait le Grand canal à la commune de Villepreux à travers le grand parc de chasses du Roi. Elle fut élaborée par Le Nôtre qui l'a voulue comme un axe dégagé visible depuis la galerie des glaces et s'étendant jusqu'à l'horizon. L'allée était une avenue enherbée de... 97 m de large sur 5 km de long ! Vendue de façon parcellaire à la Révolution, il en est resté un chemin rural de 5 m de large que la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc a remis en état en concertation avec l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (APPVPA). Le choix a été fait, avec toutes les parties prenantes, de faire de l'Allée une voie unique, partagée par tous les usagers : agriculteurs, cavaliers, cyclistes, randonneurs... Avec le printemps les sorties des tracteurs comme des promeneurs vont se multiplier. Le partage de cette voie implique un respect mutuel. Pour vous y rendre, rejoignez la route qui va du vieux Villepreux en direction de Fontenay. ✨



Allée royale de Villepreux

Limites du site classé

Profitez du Printemps de la Plaine

De nombreuses activités nature et culture vous attendent à 2 pas de chez vous...

- **Samedi 22 avril** : universités du goût à la Ferme de Gally <https://lesuniversitesdugout.fr>
- **Dimanche 23 avril** : la nuit des Musées à Maule de 19h à minuit.
- **Samedi 13 mai (matin)** : sortie en vélo accompagnée. Lieu de départ annoncé prochainement.
- **Dimanche 14 mai (après-midi)** : balade sur le thème «Marcher en pleine conscience», accompagnée par une «coach» de la méthode réflexe-détente sur les communes de Crespières et Davron.
- **Dimanche 21 mai (après-midi)** : concert Musique et Théâtre à la chapelle de Rennemoulin.

Programme détaillé sur www.plainedeversailles.fr à partir du 5 mai.



37, rue Charles De Gaulle
78 860 Saint-Nom-La-Bretèche
Tél : 01 30 80 24 57 - www.spa-akoya.fr



Source de Pure Détente, la Perle des Spas

"Ici, vous entrez dans un univers choisi, élégant et épuré. Que ce soit pour un massage ou un soin du visage, nous prenons en charge votre confort en douceur, à pas feutrés et mélodieux.
Notre philosophie : considérer chacun de vous comme une personne unique, s'adapter à votre rythme, vos goûts et vos envies.
Laissez-vous porter ..."



GA MENUISERIE

Menuiserie, Aménagement & Rénovation

- Fenêtres
- Placards
- Dressings
- Volets
- Parquets
- Cuisines

32, avenue de la Maladrerie
78450 Villepreux
06.77.80.84.66
www.ga-menuiserie.fr



AU fulcosa

Bistrot Culinaire

2 rue du Mal Foch
78112 Fourqueux
01 39 21 17 13
www.afulcosa.fr

Service traiteur toute l'année

SPÉCIAL FÊTE DES MÈRES
Déjeuner, menu unique, le dimanche 28 mai





14 JANVIER : Cérémonie des vœux du Maire. À cette occasion, le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) a également présenté ses vœux aux Nonnais-Bretêchois.



26 JANVIER : Le service de restauration scolaire a fêté le Nouvel an chinois.



8 FÉVRIER : Le service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) présentait « Rose au bois dormant », spectacle inspiré du conte des frères Grimm.



4 MARS : Vernissage du Salon des Artistes qui avait pour thème, cette année, « Regards sur l'environnement ». Les oeuvres d'une quarantaine d'artistes locaux étaient présentées en mairie durant deux semaines.



12 MARS : Le cercle d'escrime de Saint-Nom-la-Bretèche a accueilli au pôle sportif, la coupe Laurie pour les Seniors en fleuret, une compétition qualificative pour le Championnat de France à laquelle participaient deux Nonnais-Bretêchois !



17 MARS : Cérémonie des Jeunes citoyens en mairie. Les jeunes majeurs de la commune étaient invités à recevoir leur carte d'électeur.



18 ET 19 MARS : La Maison des Loisirs et de la Culture a fêté ses 50 ans d'existence à Saint-Nom, l'occasion de proposer de nombreuses démonstrations, jeux, expositions et animations durant tout un week-end.



5 AVRIL : « La Fée Sidonie et les Secrets d'Ondine », spectacle musical qui abordait le thème de l'eau aux enfants à partir de 4 ans..

Vie municipale

Quel bilan pour 2016 et quelles perspectives ?

Dans Grand Angle daté de mars 2016 nous avons dressé un bilan complet des 2 premières années d'action. En voici une actualisation synthétique sur nos 7 engagements clefs.

ENGAGEMENT 1 : gérer la commune dans la rigueur et la transparence

Nous poursuivons les actions engagées avec :

- Le contrôle des dépenses de fonctionnement : mise en concurrence des prestataires par appels d'offre, mutualisation intercommunale (négociation du contrat de restauration scolaire en cours), réduction de la sous-traitance (nouvelles embauches).
- Le maintien des taux d'imposition communaux malgré la baisse des dotations et la hausse de prélèvements subis par la commune.
- La réduction de l'endettement : pas de nouvel emprunt en 2016.
- Une lisibilité accrue des comptes.

En cours :

- Amélioration des délais de paiement.
- Intégration d'un nouveau logiciel financier permettant de disposer d'une comptabilité analytique.

ENGAGEMENT 2 : développer le dialogue et la concertation

Les comités consultatifs composés d'habitants et d'élus ont été rétablis dès 2015 et se réunissent régulièrement. Le comité dédié à l'environnement travaille ainsi sur 4 sujets : mégots / propreté, désherbage naturel, compostage et circulations douces. En tout 4 comités existent. Vous pouvez adresser une demande à la mairie pour les rejoindre.

Plusieurs outils de communication seront bientôt disponibles : nouveau site web à la rentrée 2017, application pour smartphone fin 2017, nouveaux panneaux d'affichage électronique en 2018.

ENGAGEMENT 3 : protéger et moderniser le cadre de vie rural

- Sécurité : 7 nouvelles caméras ont été mises en place en 2016. En 2017, 9 seront installées portant à 39 le nombre de caméras consultables à distance par la Gendarmerie.
- Environnement : le « zéro phyto » est appliqué à 100% (lire page 16).

• Travaux : en 2016, 5 chantiers principaux ont été menés à bien : la réfection de 5 courts de tennis, la rue de la Fontaine des Vaux, le presbytère, la mare de l'abreuvoir et la route des 2 croix.

En cours :

- Fibre optique : le déploiement devrait se terminer début 2018.
- Apaisement de la vitesse : nous défendons la limitation à 70km/h sur le tronçon Sud de la déviation auprès du Département ; mise en place d'une zone 30 en centre village.
- Gestion des déchets : courant 2017, les habitants pourront acquérir des composteurs auprès de la mairie et bénéficier de formations au compostage.
- Maison de santé : appel d'offres en cours pour l'aménagement intérieur (lire page 15) ; recherche active de praticiens de santé (annonces médias spécialisés et rendez-vous).
- Transformation de la rue Charles de Gaulle : une réunion du comité consultatif dédié sera organisée d'ici fin avril pour une présentation et discussion autour d'un projet affiné. À ce jour, le maître d'œuvre a quasiment terminé les enquêtes riveraines (identification des réseaux EDF et Orange présents sur l'emprise des futurs travaux).
- Engagement d'une réflexion pour faire de la place de l'Europe un lieu de vie plus convivial.

ENGAGEMENT 4 : moderniser les transports et faciliter la mobilité

Les démarches en matière de transports sont complexes. Elles passent par notre Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM), à laquelle la compétence Transports a été transférée, mais aussi par le STIF, la commune de l'Étang la Ville (sur laquelle se situe la gare), l'ONF... Même si elles ne sont pas encore visibles, les actions engagées par la municipalité avancent :

- Accès à la gare : l'étude du tracé pour piétons/2 roues a été lancée

avec le soutien financier de la CCGM ; obtention d'une subvention du Département pour la partie des travaux située sur notre territoire ; implication du Département dans l'amélioration des conditions de stationnement.

- Circulations douces : une piste cyclable entre Chavenay et le village, non programmée initialement, a été négociée dans le cadre de la déviation.

ENGAGEMENT 5 : Placer l'enfance et la jeunesse au cœur des priorités

- Naps : mises en place dès 2014, elles intègrent des nouveautés chaque année.
- Infrastructures et équipements : toutes les classes d'élémentaire ont été rénovées ; la garderie Victor Hugo a été rénovée et mise aux normes accessibilité ; les équipements numériques prévus sont en place (lire page 9) et seront renforcés par l'achat de 2 nouvelles tablettes d'iPads en 2017.
- Skate park : mis en service en octobre 2016 après concertation avec les jeunes.
- À venir en 2017 :
 - Secteur jeunesse : déménagement de l'Espace jeunes permettant d'économiser un loyer.
 - Scolaire : mise aux normes accessibilité de l'école (intérieur, cour et accès) prévue pour 2018 avec choix du maître d'œuvre dès 2017.

ENGAGEMENT 6 : favoriser le commerce de proximité

Les réunions et contacts sont réguliers avec les artisans commerçants : organisation d'animations commerciales en partenariat deux fois par an.

L'aide à l'installation de nouveaux commerces s'est concrétisée avec l'installation de l'épicerie Charly Bio. À venir en 2017 :

En remplacement du projet de supermarché, un projet de résidence service vous sera présenté courant 2017 par le promoteur.

ENGAGEMENT 7 : soutenir la vie du village et les associations

- De nouvelles manifestations ont été créées en 2015-2016 : concours des balcons et jardins fleuris, St Nom Classic, Journées du patrimoine, festival de jazz.
- Le soutien aux associations se manifeste par : une communication active via les différents outils dont dispose la commune (magazine, site web, panneaux lumineux, facebook, newsletter...) ; une aide logistique à des associations caritatives (ex. : prêt de salle).
- À venir en 2017 :
 - Manifestations pérennisées : Journées du patrimoine, festival de jazz, Saint-Nom Classic (rallye de voitures anciennes), Téléthon.
 - Nouveau : un concours photo pour adultes et enfants. ✨



12, rue Michel Péro
Place de l'Europe
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

LABEL VUE

du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

Tél. 01 34 62 18 75

www.label-vue.fr label-vue@orange.fr

Portraits

Eric Beurton
ou l'odyssée de l'extrême...

Eric Beurton est Nonnais-Bretêchois depuis 10 ans. Le 6 avril il est parti courir un marathon en Arctique. Températures attendues : jusqu'à -47°C ! Petit portrait de son parcours hors norme...

Grand-Angle (GA) :
Quel a été le déclencheur de vos aventures ?

Eric Beurton (EB) : C'est la découverte du raid Le Caire-Le Cap dont j'ai entendu parler par hasard lorsque j'étais expatrié en Afrique du Sud au début des années 2000. A l'époque je n'ai pas pu le faire mais l'idée allait germer... Quand mon entreprise m'a demandé de solder les 6 mois de congés que j'avais cumulés, je me suis dit que le moment était venu de vivre mon rêve ! Je me suis alors lancé un défi : traverser tous les continents du globe à vélo !

GA : Où en êtes-vous de ce défi ?

EB : En 2014 j'ai traversé l'Océanie en passant par l'Indonésie et l'Australie avec une dizaine d'autres cyclistes. Nous avons avalé 10 000 km en 4 mois. Dans la foulée je suis parti début 2015 pour l'Afrique et le fameux raid Le Caire-Le Cap.

Au départ des Pyramides de Gizeh nous avons parcouru 12 000 km à travers le Soudan, l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie, le Malawi, la Zambie, le Botswana et la Namibie. L'avantage du vélo c'est que

nous « vivons » les paysages mais aussi que nous rencontrons et échangeons avec les habitants durant les étapes.

GA : D'autres continents ?

EB : Oui l'Amérique du Sud, « gros morceau »... J'y suis resté 5 mois et y ai parcouru là encore plus de 12 000 km avec des dénivelés impressionnants : en passant de 600 m à 4 000 m d'altitude avec 3 256 m de dénivelé sur 90 km au départ de Nazca par exemple. Au total nous avons roulé 18 jours au dessus de 3 500 mètres d'altitude. À ce jour je suis le seul au monde à avoir traversé 3 continents à vélo en aussi peu de temps. Il me reste encore l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie et l'Antarctique.

GA : Vous vous apprêtez à partir courir en Arctique, pouvez-vous nous en dire plus ?

EB : Je me suis réellement mis au vélo grâce au triathlon (natation-course à pied-vélo) mais à la base je suis plutôt féru de course à pied. Je me suis donc lancé un autre défi : courir 100 marathons (j'en suis à 50) dont 1 par capitale européenne et 1 par continent. En novembre 2016 j'ai fait le marathon de l'Antarctique :

j'étais le 14^e Français et parmi les 400 premiers dans le monde à y participer. Et début avril, je me lance dans le marathon de l'Arctique avec une cinquantaine d'autres coureurs.

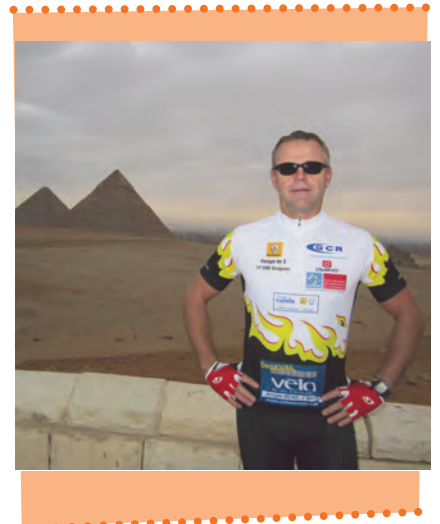
GA : Vous avez d'autres projets à court terme ?

EB : Oui bien sûr ! L'ultra trail du Mont Blanc, 170 km avec ses 10 000 m de dénivelé, ou encore le Marathon des Sables en avril 2018.

GA : Qu'est-ce qui vous fait courir ?

EB : Le rêve ! J'ai envie de vivre mes rêves et en le faisant j'espère inciter et inviter les gens à faire de même. Dans le cadre de mes courses, je soutiens d'ailleurs une association remarquable : l'association Petits Princes. Elle permet aux enfants malades de réaliser non seulement un mais plusieurs rêves. Lors de mes traversées en vélo, je « vendais » 5 euros les 20 km parcourus aux donateurs. Nous avons ainsi collecté 1 000 euros pour l'association.

Pour les soutenir :
<http://www.alvarum.com/ericbeurton2>



GA : Avez-vous des sponsors ?

EB : Je suis aidé par mon ancienne école GARAC, et par des agents et concessionnaires Renault avec qui je travaille et que je remercie chaleureusement ! Si des personnes ou organisations souhaitent me soutenir dans un ou plusieurs périodes, je suis ouvert !

Pour en savoir plus :
<http://7epicsericbeurton.unblog.fr> et <http://courirlemonde.unblog.fr> 🌸

Évasions Gourmandes
Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie

Venez découvrir notre gamme Bio / Produits fabriqués maison
Pain Bio / Traiteur pour réception

1 Place de l'Europe 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 81
Du mercredi au dimanche de 7h à 20h (Fermeture le dimanche 19h30)



A mi-parcours

Il y a 3 ans, les Nonnais Bretèchois élaient une nouvelle équipe municipale : à mi-parcours de cette mandature, il est temps de faire un bilan d'étape.

La liste « Un village en mouvement », actuellement aux manettes, avait basé sa campagne autour de 7 thèmes.

1) Renouer avec le dialogue et la concertation :

Une communication alléchante, joliment travaillée, permet de faire passer de mauvaises nouvelles comme la réduction des horaires d'ouverture de La Poste, presque comme une réussite !

Aux conseils municipaux, le dialogue est remplacé par des réponses floues, évasives, où l'ironie cherche à masquer l'absence de contenu. Certaines commissions ne se réunissent pas ou peu, et parfois uniquement pour des sujets anecdotiques.

2) Protéger et moderniser notre cadre de vie rural.

L'arrivée de la fibre optique était déjà programmée par l'ancienne équipe, l'évolution de la protection se réduit à l'implantation de 2 caméras de vidéo supplémentaires.

3) Placer enfance et jeunesse au cœur de nos priorités :

On peut saluer la mise en place des « NAPS », mais à quel coût, comme l'a rappelé encore dernièrement l'adjoint aux finances. L'espace jeune qui devait rapidement être transféré à JKM est toujours là où il avait été implanté par l'ancienne équipe. La rénovation du skate-park était déjà dans les cartons.

4) Favoriser le commerce de proximité :

C'est carrément une régression avec le départ du boucher de Franprix et la suppression du marché le mercredi. Aucune nouvelle implantation de commerces n'est annoncée, mais la disparition de la Poste est programmée.

5) Moderniser les transports : le dossier des transports par bus, qui avance bien, n'est pas géré par Saint Nom, mais par l'intercommunalité. On attend toujours le plan urbain de circulation douce promis...

6) Gérer la commune dans la rigueur et la transparence : la situation financière de la commune au changement de majorité (qui avait été noircie volontairement), permet de dégager cette année encore une marge enviable d'autofinancement de l'ordre de 1,3 millions d'Euros, sans qu'aucun poste de fonctionnement n'ait été supprimé ou diminué. Une taxe sur l'électricité a été instituée. Elle ne correspond à aucun service fourni par la commune. Le FPIC, fond de péréquation prélevé sur la commune a été transféré à la communauté de communes, ce qui constitue pour le contribuable une augmentation d'impôts déguisée, renvoyée sur la colonne intercommunalité. Et peut-on parler de transparence, alors que le budget 2017 a été voté, sans que les conseillers puissent disposer avant le conseil municipal, des montants des dépenses et recettes réalisées en 2016 ?

7) Faire de la vie associative un lien entre les générations.

On y parlait principalement de rénover l'espace JKM : notre projet d'extension de l'espace JKM a été abandonné et la rénovation se fait attendre.

En conclusion : lorsqu'en 2014 la nouvelle municipalité prenait ses fonctions, la place de Saint-Nom-la-Bretèche était majeure au sein de la communauté Gally-Mauldre, de nombreux projets étaient en cours ou programmés, destinés à faire évoluer le village vers une société en prise avec son temps et avec un rôle moteur.

Plusieurs chantiers importants avaient été menés à bien pendant la mandature précédente : gendarmerie nationale, vidéo-protection, piste cyclable Saint Nom Feucherolles, réaménagement de la place de l'Europe, extension du centre multi-accueil, aire de jeux...

Des opérations étaient déjà en cours : Pôle sportif Teddy Riner, déviation de la 307, résidence Nexity...

Des opérations étaient programmées qui devaient renforcer l'attractivité de Saint-Nom au 21^{ème} siècle : un Ehpad, l'extension de la zone artisanale, l'extension de l'espace JKM...

Aujourd'hui, en perdant la présidence, Saint-Nom a laissé se déplacer le centre de Gally-Mauldre à Maule. Notre commune qui devrait être moteur dans le développement économique local est à la traîne. À part quelques réunions sur l'aménagement de la rue Charles de Gaulle, on ne voit venir aucune réflexion ou projet qui permettrait d'améliorer notre quotidien. Etait-ce cela que souhaitaient dans leur for intérieur les électeurs de 2014 ?

Bertrand Chanzy, Marie-Pierre Drain, Patrick Léger, Christian Perroud, vos élus de la liste Demain Saint-Nom : demainstnom@hotmail.com

Psychodrame au conseil municipal de novembre, mais pas vraiment une surprise pour les initiés.

Pour empêcher la prise de parole de Jean-Marie CHAZAL (concernant par exemple, pour le délégué, l'actualité et la gestion des problèmes d'accès et de stationnement à la gare) le Maire a tout bonnement refusé d'appliquer le règlement intérieur de l'Assemblée Communale.

J'ai participé à environ 180 conseils mais cette attitude d'Anastasie a été du parfait inéduit. L'un de mes collègues de ces mandats précédents, c'est à dire le Maire actuel, peut en témoigner.

Ce comportement, cette fois public, dans la logique de la faiblesse de communication de l'exécutif municipal, a été la goutte d'eau qui a fait déborder un vase se remplissant depuis 3 ans. (J'y reviendrai en détail pour que l'on découvre cette gouvernance du secret, même entre élus).

En état de légitime défense, ce 28 Novembre, j'ai donc vivement réagi face à cette provocation, ce qui n'était jamais, au grand jamais arrivé, car cela n'avait jamais été nécessaire.

Après le retrait de ma délégation s'appuyant avec une verve choquante sur des arguments dont je démontrerai aisément toute la calomnie, je ne suis donc plus dans une obligation de réserve. Mais vous informer dépasse largement ces quelques lignes. Donc j'ai commencé à publier :

« Le chat-zal enchaîné, journal d'informations municipales paraissant le mercredi ». 200 adresses environ le reçoivent déjà. Donc, si vous souhaitez en prendre connaissance faites-moi connaître votre mail.

« COMPTEURS LINKY : LA TENSION MONTE »

(Les Nouvelles de Versailles)

Les nouveaux compteurs communicants Linky commencent à être installés. Au niveau national comme départemental les interventions des médias se multiplient. Plusieurs centaines de communes, (chez nous, par exemple, Trappes et Velizy), ont déjà pris des arrêtés anti-Linky.

En conséquence, avec l'accélération du déploiement, ENEDIS, le gestionnaire du réseau de distribution, s'inquiète et propose des réunions « pédagogiques » d'information. Ce sujet interpellant de plus en plus, et n'étant nullement en capacité de répondre aux interrogations, j'ai saisi l'opportunité de ma « question diverse » du conseil de Février pour demander que soit programmée une conférence officielle. En réponse à ma question le Maire a indiqué qu'EDF avait proposé cette conférence et qu'il avait donné son accord de principe. A suivre donc.

Jean-Marie Chazal, maire-adjoint honoraire, conseiller municipal
jeanmarie.chazal@yahoo.fr
06 60 92 55 19



Menuiserie Geppetto

Atelier artisan

8 rue de Maule 78 870 Bailly
menuiserie-geppetto@orange.fr
www.menuiserie-geppetto.com



Sas à capital variable RCS Versailles 543 490 487

Tél : 09 75 51 11 30

Le menuisier c'est le spécialiste :

- Fenêtres (pvc, bois, alu)
- Volets / Portes
- Parquet
- Cuisine
- Placard



FRANCK PROVOST PARIS

Féminin - Masculin

SALON CLIMATISÉ

Espace Tuilerie (face au golf) RD 307
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. 01.30.56.60.16

Ouvert sans interruption et sans rendez-vous du mardi au samedi de 9h30 à 18h30



AVLMA

L'immobilier by AVLMA

Acheter • Vendre • Louer • Maisons & Appartements

**Du sérieux et
une écoute attentive,
en contact avec une clientèle
étrangère et locale,
confiez-moi votre projet,
il deviendra le mien !**

Christelle HERMAN
Tél : 06 64 90 15 57
c.herman@avlma.com
www.avlma.com



St-Nom-La-Bretèche Maison : 7 pièce 209 m²
Prix : 880.000 €

Dans résidence avec tennis et espaces verts, près du centre, maison familiale rénovée, vous propose : Au R.dc, entrée, W.c avec dressing, cuisine ouverte sur réception de 51 m² plein sud, suite parentale avec S.de. À l'étage, 4 chbres, W.c, S.db. Combles aménagés. Le S.s total comprend 2 caves, buanderie, chaufferie et 2 pièces à vivre (44 m²) dont une avec accès sur l'extérieur. Magnifique terrain de 2 000m² arboré et sans vis-à-vis. Garage indépendant. Honoraires d'agence inclus de 2,8% à la charge de l'acquéreur.



St-Nom-La-Bretèche Maison de ville : 89 m²
Prix : 492.000 €

Dans résidence récente, sécurisée, maison comprenant : au R.dc, entrée avec placard, 1 WC, cuisine moderne équipée ouverte sur séjour, belle terrasse arborée orientée ouest. À l'étage, 2 chbres sur parquet avec grands placards, 1 WC indépendant et une salle d'eau. Les combles aménagés en suite parentale avec dressing et S.db. 1 garage et 1 place de parking. Prestations de qualité et possibilités d'aménagements supplémentaires. Honoraires d'agence inclus de 2,5% à la charge de l'acquéreur.



Capifrance, l'immobilier comme vous l'attendez

- Un réseau de 1690 conseillers immobilier
- Une diffusion sur plus de 200 sites Internet français et étrangers
- Un suivi personnalisé

Estimation
sans
engagement



Vos conseillers immobilier sur Saint-Nom-la-Bretèche

Frédéric SELVA
06 24 19 44 98
frederic.selva@capifrance.fr

Stéphane DAVROUT
06 89 45 48 20
stephane.davrout@capifrance.fr



POURQUOI VENDRE VOTRE BIEN AVEC CAPIFRANCE ?

Quels types de mandat pour quels besoins ?

Capifrance propose des solutions adaptées : en signant un mandat «plus», vous bénéficiez de solutions innovantes et à la carte pour mettre en valeur votre bien.

- + **de visibilité** Présence sur les principaux sites de diffusion, Site Web du bien et Vidéo de présentation...
- + **d'exclusivités et de services** «Votre bien A l'essai», Reportage photos professionnels, home staging virtuel, vidéo 360° et vidéo drones...
- + **de proximité** Interlocuteur unique et dédié
- + **de transparence** Bilan propriétaire mensuel

Le Mandat + : un **contrat exclusif** pour une efficacité décuplée



L'immobilier de proximité www.capifrance.fr

rsac Stéphane Davrout 538 067 661 - rsac Frédéric Selva 799 776 844 -SAS CAPI - RCS : 441 338 985 - SAS CAPI L'Aérolane - ZAC de l'aéroport - 99 impasse Adam Smith - 34470 Péripis



DEVIENT

SOLSDINO

PARQUETS | PLACARDS | DRESSING | PORTES

VENTE | POSE | PONÇAGE | VITRIFICATION



Studio création : 06 66 45 89 36

17, RUE HERVET
92500 RUEIL-MALMAISON
TÉL. : 01 47 32 47 35 - FAX : 01 47 14 08 14

39, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE
TÉL. : 01 30 23 97 78 - FAX : 01 30 23 97 45

www.soldino.eu

